



*Ministère du Travail, des Relations Sociales,
de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
Secrétariat d'État chargé de la Famille et de la Solidarité*

La Secrétaire d'État

Paris, le 15 Mars 2008
CAB/NM/FS/JMR/DB
Scop A 09 045330

Monsieur le Ministre,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur les préoccupations rencontrées par certaines familles pour permettre à leurs enfants de partir en vacances.

L'accès à la culture, à une pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue une nécessité pour l'équilibre de chaque individu et en particulier des plus jeunes. Des actions de soutien aux familles ont ainsi été mises en œuvre pour permettre aux enfants issus des milieux les plus défavorisés de partir en vacances.

Pour la seule année 2008, les caisses d'allocations familiales ont consacré environ 870 millions d'euros au domaine des loisirs et de l'accès aux vacances pour les enfants et les jeunes.

La Convention d'objectif et de gestion (COG) 2009-2012, que j'ai signée au printemps dernier avec la Caisse nationale des allocations familiales, traduit notamment un effort financier de 120 millions d'euros supplémentaires qui va permettre la création de 340 000 places d'accueil dans les centres de loisirs, ainsi que le financement de mesures spécifiques en direction des adolescents. Ce public m'apparaît en effet prioritaire et doit bénéficier d'une action renforcée.

Je vous informe, qu'à ce titre, une enveloppe financière de 15 millions d'euros a été budgétée dans le cadre des contrats enfance et jeunesse pour aider les communes qui souhaitent mettre en place des actions spécifiques réservées aux adolescents.

Pour répondre très directement à vos interrogations, je vous précise que 96 millions d'euros ont été investis en 2008 afin de faciliter l'accès aux vacances des jeunes de milieux modestes. Cet effort sera poursuivi et amplifié jusqu'en 2012 par l'ensemble des acteurs en lien avec le réseau des Caisses d'allocations familiales (CAF) qui mettent en œuvre le dispositif VACAF. Celui-ci a permis en 2008 d'organiser plus de 3 200 séjours pour 13 000 enfants et adolescents.

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Sénateur du Loiret
Vice-Président de la Commission des Lois
Ancien Ministre
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

.../...

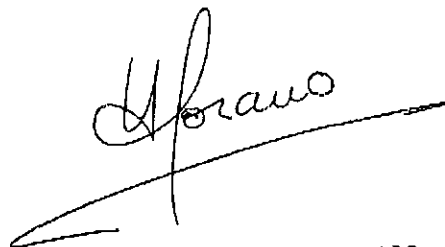
Le Ministère chargé de la Jeunesse s'est également mobilisé, à travers l'opération « Solidar'été ». En 2008, près de 8 000 jeunes ont pu être accueillis dans les établissements relevant du département ministériel pour y pratiquer des activités de qualité.

Le dispositif « Opération ville-vie-vacances », piloté par l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), bénéficie annuellement à 800 000 jeunes. Il a permis à plus de 100 000 d'entre eux de participer à des séjours en France et à l'étranger. Ces séjours s'adressent principalement aux jeunes âgés de 13 à 18 ans, issus des quartiers défavorisés qui fréquentent des structures d'animation.

Enfin, parmi les mesures issues des Rencontres nationales du tourisme qui ont eu lieu le 12 octobre 2009, un « coffret séjour jeunes » est actuellement mis en œuvre par l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

L'ensemble de ces actions témoigne de la volonté de ce Gouvernement, de développer, dans un contexte économique difficile, l'accès de tous aux vacances et aux loisirs.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Morano', written over a horizontal line that extends to the right.

Nadine MORANO